

## ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE UNE CROISSANCE DE 10 % DES FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS PAR PART

*Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.*

BROOKFIELD, Nouvelles, 4 août 2023 (GLOBE NEWSWIRE) – Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : **BEP.UN**; NYSE : **BEP**) (« **Brookfield Renewable Partners** » ou « **BEP** ») a annoncé aujourd’hui ses résultats financiers pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023.

« Au cours du trimestre, l’entreprise a dégagé un bon rendement en s’appuyant sur un solide début d’exercice, marqué par une croissance annuelle à deux chiffres des fonds provenant des activités par part depuis le début de l’exercice. De plus, nous avons convenu d’acquérir Duke Energy Renewables, une plateforme en exploitation d’envergure qui génère de solides flux de trésorerie, avons continué l’avancement de notre programme de développement et sommes en bonne voie de mettre en service une puissance supplémentaire de 5 000 mégawatts cette année, a déclaré Connor Teskey, chef de la direction d’Énergie Brookfield. Notre capacité à mener à terme nos activités et à stimuler une croissance sur l’ensemble de nos projets en développement témoigne de notre marque diversifiée et mondiale. La demande des entreprises pour de l’énergie verte ne cesse de croître, ce qui crée une conjoncture où les participants du marché qui, comme nous, ont la capacité d’offrir un large éventail de technologies produisant de l’électricité verte et de solutions de décarbonation à grande échelle se démarqueront de plus en plus et pourront en tirer profit. »

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
<i>En millions \$ US (sauf les montants par part ou indication contraire), non audité</i>	2023	2022	2023	2022
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	<b>(39) \$</b>	1 \$	<b>(71) \$</b>	(77) \$
– Par part de société en commandite <sup>1</sup>	<b>(0,10)</b>	(0,03)	<b>(0,20)</b>	(0,19)
Fonds provenant des activités <sup>2</sup>	<b>312</b>	294	<b>587</b>	537
– Par part <sup>2, 3</sup>	<b>0,48</b>	0,46	<b>0,91</b>	0,83

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a dégagé des fonds provenant des activités de 312 millions \$, ou 0,91 \$ par part depuis le début de l’exercice, soit une augmentation de 10 % par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent. Les résultats font foi de l’avantage tiré de notre croissance interne, de l’apport provenant des acquisitions et des activités de rééquipement et de la vigueur des prix réalisés. Déduction faite de la charge d’amortissement sans effet de trésorerie, et autres charges, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s’est élevée à 39 millions \$.

## Autres faits saillants :

- Nos activités de croissance se sont révélées fructueuses : nous avons conclu, avec nos partenaires institutionnels, des transactions de 1,3 milliard \$ visant des investissements en instruments de capitaux propres (montant net d'environ 300 millions \$ pour Énergie Brookfield).
- Nous avons fait progresser nos activités de développement, notamment par la mise en service d'une puissance d'environ 1 500 mégawatts depuis le début de l'exercice, y compris la phase finale du complexe de production d'énergie solaire brésilien Janaúba d'une puissance de 1,2 gigawatt, soit l'un des plus importants projets d'énergie solaire des Amériques, que nous avons développé avec succès de l'étape de l'obtention des permis à l'étape de la production.
- Nous avons poursuivi l'avancement des principales priorités d'affaires en obtenant des contrats visant à fournir 2 000 gigawattheures de plus par année de production, y compris 900 gigawattheures à des acheteurs institutionnels.
- Nous avons fait avancer les processus d'approbation réglementaire en relation avec des acquisitions récemment annoncées et prévoyons conclure les acquisitions de Westinghouse, de Duke Energy Renewables et de X-Elio au deuxième semestre de l'exercice en cours. Nous prévoyons également conclure l'acquisition d'Origin au début de l'exercice prochain, voire plus tôt.
- À ce jour, nous avons mené des activités de recyclage d'actifs qui ont dégagé un produit d'environ 600 millions \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield) et poursuivi l'avancement d'autres processus qui, une fois terminés, devraient rapporter des capitaux supplémentaires importants.

## L'avantage d'une marque diversifiée et mondiale

Nous continuons d'observer l'engouement des entreprises pour l'énergie renouvelable acquise à des prix attrayants et prévoyons que la demande provenant de certaines grandes entreprises technologiques augmentera considérablement au cours de la seconde moitié de la présente décennie en raison de la croissance prévue de la demande informatique en matière d'intelligence artificielle générative. Ces entreprises de partout dans le monde, avec lesquelles nous entretenons des relations de longue date, sont déjà les plus grands acheteurs commerciaux d'énergie verte à l'échelle mondiale et, grâce à nos capacités et à notre crédibilité en matière d'offre de solutions d'énergie propre à grande échelle, nous avons toutes les qualifications requises pour être un partenaire de confiance. Nous prévoyons que la croissance de cette demande orientera le marché en faveur d'entreprises telles que la nôtre, qui ont la capacité de mener à bien leurs activités dans toutes les étapes de développement et sur tous les principaux marchés de l'énergie. Étant donné la croissance au sein du secteur, notre capacité d'ajustement en fonction de la croissance de la demande du marché demeure un avantage concurrentiel.

Par exemple, en juin, nous avons convenu d'acquérir, pour une contrepartie de capitaux propres de 1,05 milliard \$ (montant net de 265 millions \$ pour Énergie Brookfield), Duke Energy Renewables, société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis, qui dispose d'actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 5 900 mégawatts et d'un portefeuille de développement d'une puissance de 6 100 mégawatts. Grâce à cette acquisition, nous ajoutons une plateforme d'envergure de production d'énergie renouvelable en exploitation qui dégage d'importants flux de trésorerie immédiatement rentables et qui présente l'avantage considérable d'offrir des possibilités de développement d'actifs, de rééquipement et de synergie. Notre solidité financière, notre crédibilité à titre de contrepartie et notre capacité d'évaluer, de souscrire et de réaliser rapidement des investissements d'envergure ont joué un rôle fondamental dans la conclusion d'un accord avec Duke; elles s'ajoutent à notre capacité d'établir une plateforme de production d'énergie renouvelable d'envergure chevauchant plusieurs marchés aux États-Unis.

Nous continuons d'exécuter avec succès des projets de rééquipement au cours desquels nous améliorons la productivité et la longévité des actifs situés à des endroits où les ressources renouvelables abondent. La majorité de nos activités de rééquipement ont lieu aux États-Unis, où se trouve notre plus grand parc en exploitation d'actifs de production d'énergie éolienne et d'énergie solaire, et nous bénéficions de crédits d'impôt à l'investissement ou à la production. Ce trimestre, nous avons amorcé le rééquipement du parc éolien Bishop Hill en Illinois d'une puissance de 200 mégawatts, qui devrait arriver à terme en 2024 et qui augmentera la production d'énergie d'environ 15 %. En 2021, nous avons terminé notre premier projet de rééquipement d'éoliennes dans l'État de New York, augmentant ainsi la production d'énergie pour les actifs modernisés de près de 30 %. En outre, à la fin de l'année 2022, nous avons mis la dernière main au plus important projet de rééquipement d'un parc éolien au monde à Shepherds Flat, qui a produit d'excellents résultats jusqu'à maintenant.

## Résultats d'exploitation

Jusqu'à présent au cours de l'exercice, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 312 millions \$, ou 0,91 \$ par part, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent. Nos activités continuent de produire de solides résultats : nous observons que notre importante plateforme en exploitation, qui bénéficie par ailleurs d'une répartition géographique et de technologies variées, nos activités permanentes de croissance interne en pleine évolution et la hausse de la demande commerciale ont des retombées qui se traduisent par une évolution favorable des prix et des CAÉ à long terme.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 171 millions \$, puisque nous avons profité du fait que notre portefeuille d'envergure composé d'actifs situés dans des régions présentant des conditions hydrologiques moins favorables a été partiellement contrebalancé par d'autres actifs disposant de ressources supérieures. Après un mois de juin marqué principalement par un temps plus sec en Amérique du Nord, nous avons bénéficié d'une quantité importante de précipitations tout au long du mois de juillet. Cela signifie que les réservoirs de nos installations sont en excellente condition et que nous sommes bien positionnés pour obtenir des prix soutenus pour notre électricité au cours du troisième trimestre.

Nos secteurs éolien et solaire ont continué à réaliser un excellent rendement, dégageant des fonds provenant des activités combinés de 184 millions \$. En effet, nous continuons de tirer avantage de l'apport des acquisitions et des projets de rééquipement, ainsi que de la diversification et de la nature contractuelle de notre parc. L'ensemble de ces facteurs a contribué à compenser l'incidence de l'ajustement apporté aux tarifs réglementés de nos actifs espagnols, ce qui réduira les produits dégagés par ces actifs pendant l'exercice en cours, mais, compte tenu de la nature réglementée des tarifs, cela aura une incidence fortement positive sur les flux de trésorerie dans l'avenir. Par conséquent, le tout aura une incidence nette légèrement positive de façon générale. Notre secteur énergie décentralisée et solutions durables a dégagé des fonds provenant des activités de 54 millions \$ à mesure que nous continuons d'élargir notre portefeuille pour répondre à la demande croissante de différents clients.

À l'heure actuelle, notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable en développement comporte une puissance de 134 400 mégawatts. De plus, nous sommes en voie de mettre en service une puissance d'environ 5 000 mégawatts pendant l'exercice en cours et une puissance supplémentaire d'environ 19 000 mégawatts dans notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé. Jusqu'à maintenant, nous avons mis en service des actifs d'une puissance d'environ 1 500 mégawatts, y compris des projets de stockage par batteries au sein de nos actifs existants, contribuant ainsi à accroître la vigueur des prix de l'électricité réalisés et à renforcer la fiabilité du réseau.

Notre démarche en matière de développement repose sur l'appariement des flux de trésorerie aux coûts, de sorte à réduire de façon considérable les risques associés aux projets. Par conséquent, nous avons atténué l'incidence de l'inflation que nombre de promoteurs de projets d'énergie renouvelable subissent sur le marché actuellement et nous sommes en bonne voie de réaliser les bénéfices prévus dans le cadre de nos projets. Une fois en œuvre, nous prévoyons que la nouvelle capacité que nous avons mise en service au cours de l'exercice générera un apport d'environ 70 millions \$ au titre des fonds provenant des activités supplémentaires d'Énergie Brookfield et, compte tenu de notre portefeuille de solutions durables, nous nous attendons à ce que notre portefeuille de projets en

développement à un stade avancé génère un apport supplémentaire d'environ 245 millions \$ au titre des fonds provenant des activités annualisés une fois ces projets mis en service.

## **État de la situation financière et liquidités**

Notre situation financière demeure robuste grâce à des liquidités disponibles atteignant plus de 4,5 milliards \$, ce qui nous procure une grande souplesse pour investir dans la croissance.

Parallèlement à l'accord visant l'acquisition de Duke Energy Renewables, nous avons procédé à notre premier financement par titres de capitaux en sept ans. Grâce à notre rendement ayant dépassé considérablement nos objectifs de croissance, car, au cours des 18 derniers mois, nous avons investi ou convenu d'investir un montant pouvant s'élever jusqu'à 21 milliards \$ (montant net de 4 milliards \$ pour Énergie Brookfield), nous avons mobilisé un produit brut de 650 millions \$ par suite d'un placement par voie d'une prise ferme et d'un placement privé simultané.

En ce qui concerne le financement de notre croissance, nous avons toujours accordé la priorité au recyclage d'actifs et aux financements additionnels ainsi qu'à un montant mesuré de dette de la société mère ou d'actions privilégiées. Toutefois, étant donné les modifications adoptées et à venir en matière de croissance annualisée, ainsi qu'à notre capacité récente d'acquérir des actifs assortis d'une évaluation attrayante, nous avons procédé à un placement en capitaux propres pour compléter ces sources de financement. À la suite de ce placement, nous sommes bien positionnés pour continuer à financer nos objectifs de croissance à long terme en combinant nos sources de financement habituelles.

Au cours du trimestre, nous avons fait progresser des initiatives de financement sans recours et notre programme de recyclage d'actifs, dans le contexte desquels nous continuons d'observer une forte demande à l'égard des actifs de production d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale, le dynamisme à long terme du secteur contrebalançant les effets à court terme de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt.

En 2023, jusqu'à présent, nous avons généré un produit provenant du programme de recyclage d'actifs d'environ 600 millions \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield), soit plus du double du capital que nous avons investi dans la vente de ces actifs. Notre programme de recyclage des capitaux est une composante clé de nos sources de financement en général et offre un moyen de générer de la valeur supérieure à nos objectifs de souscription pour les investisseurs.

Au cours du trimestre, nos activités de recyclage d'actifs ont donné forme à un accord visant la vente d'un portefeuille d'actifs éoliens et solaires générant une puissance d'environ 120 mégawatts en Uruguay, qui a permis de dégager un produit brut d'environ 150 millions \$ (montant net d'environ 80 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui a plus que doublé notre capital et ce placement a produit un rendement de plus de 20 % sur une base annualisée. Nous avons acquis ce portefeuille il y a 6 ans de cela et nous avons été à même d'y ajouter de la valeur en y intégrant des actifs séparés et en internalisant les activités d'exploitation et d'entretien. En outre, nous avons optimisé la structure du capital avant de le vendre à un nouvel acheteur, étant donné que le pays n'était pas stratégique pour nous. La convention de vente du portefeuille illustre de façon remarquable comment nous pouvons atteindre le double objectif d'obtenir des rendements avantageux ajustés en fonction du risque pour nos investisseurs et de financer notre croissance en interne grâce à l'atténuation des risques et à la vente d'actifs.

Nous veillons également au bon déroulement d'occasions supplémentaires de recyclage de capitaux au sein de notre entreprise qui, combinées aux accords ayant été conclus depuis le début de l'exercice, sont susceptibles de rapporter des capitaux supplémentaires une fois menées à bien.

## Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,3375 \$ par part de société en commandite, sera versée le 29 septembre 2023 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 31 août 2023. Parallèlement à la déclaration de distribution de la société en commandite, le conseil d'administration de BEPC a déclaré un dividende trimestriel équivalent de 0,3375 \$ par action, qui sera également versé le 29 septembre 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 août 2023. Énergie Brookfield vise des distributions durables dont l'augmentation ciblée est en moyenne de 5 % à 9 % par année.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées de BEP ont également été déclarés.

## Option concernant la devise de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de BEP et les actions de BEPC sont déclarées en dollars américains. Les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, sauf indication contraire de leur part. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par téléphone au 1 800 564-6253. Les porteurs de parts véritables (c'est-à-dire ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier chargé de leurs parts.

## Régime de réinvestissement des distributions

Brookfield Renewable Partners offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts de société en commandite résidant au Canada d'acquérir des parts de société en commandite supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de frais de courtage. Des renseignements sur le régime de réinvestissement des distributions, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur notre site Web, à l'adresse [www.bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip](http://www.bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip).

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur notre site Web, à l'adresse [www.bep.brookfield.com](http://www.bep.brookfield.com).

## Énergie Brookfield

Énergie Brookfield exploite l'une des plus importantes plateformes du monde cotées en Bourse et axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Notre portefeuille se compose d'installations hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et d'accumulation en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie dont la puissance installée s'élève à environ 31 300 mégawatts, ainsi que d'un portefeuille de projets de développement portant sur des actifs de production d'énergie renouvelable d'environ 134 400 mégawatts, des actifs de captage et de stockage de carbone de 13 millions de tonnes métriques par année (« MMT/a »), des actifs permettant de recycler 3 millions de tonnes de matériaux et une capacité de production de 4 millions de millions métriques d'unités thermiques britanniques de gaz naturel par année. Les investisseurs peuvent investir dans son portefeuille par le biais de Brookfield Renewable Partners L.P. (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN), société en commandite des Bermudes, ou de Brookfield Renewable Corporation (NYSE, TSX : BEPC), société canadienne. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société d'énergie renouvelable inscrite phare de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs ayant des actifs sous gestion d'environ 850 milliards \$.

Veuillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

#### **Coordonnées**

##### **Relations avec les médias :**

**Simon Maine**

**Directeur général,  
Communications**

**+44 (0) 7398 909 278**

**[simon.maine@brookfield.com](mailto:simon.maine@brookfield.com)**

##### **Relations avec les investisseurs :**

**Alex Jackson**

**Vice-président principal,  
Relations avec les investisseurs**

**(416-649-8196)**

**[alexander.jackson@brookfield.com](mailto:alexander.jackson@brookfield.com)**

#### **Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels**

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du deuxième trimestre de 2023 d'Énergie Brookfield ainsi que sa lettre aux porteurs de parts et ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Vous pouvez accéder à la conférence téléphonique qui se tiendra à 8 h 30 (heure de l'Est), le 4 août 2023, au moyen d'une webdiffusion, à l'adresse <https://edge.media-server.com/mmc/p/serqsc67>.

**Brookfield Renewable Partners L.P.**  
**États consolidés de la situation financière**

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Aux	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 202 \$	998 \$
Créances clients et autres actifs financiers <sup>5</sup>	3 885	3 747
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 644	1 392
Immobilisations corporelles à la juste valeur	56 262	54 283
Goodwill, actifs d'impôt différé et autres actifs <sup>6</sup>	2 908	3 691
<b>Total de l'actif</b>	<b>65 901 \$</b>	<b>64 111 \$</b>
<b>Passif</b>		
Emprunts de la société mère <sup>7</sup>	2 651 \$	2 548 \$
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement <sup>8</sup>	21 764	22 302
Dettes fournisseurs et autres passifs <sup>9</sup>	6 098	6 468
Passifs d'impôt différé	6 876	6 507
<b>Capitaux propres</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	16 604 \$	14 755 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	59	59
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 908	2 892
Actions échangeables de BEPC	2 686	2 561
Actions privilégiées	584	571
Billets subordonnés perpétuels	592	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	760	760
Capitaux propres des commanditaires	4 319	4 096
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>65 901 \$</b>	<b>64 111 \$</b>

**Brookfield Renewable Partners L.P.**  
**Comptes consolidés des résultats d'exploitation**

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	<b>2023</b>	2022	<b>2023</b>	2022
Produits	<b>1 205 \$</b>	1 274 \$	<b>2 536 \$</b>	2 410 \$
Autres produits	<b>61</b>	14	<b>87</b>	85
Coûts d'exploitation directs <sup>10</sup>	<b>(425)</b>	(366)	<b>(826)</b>	(716)
Coûts de service de gestion	<b>(55)</b>	(65)	<b>(112)</b>	(141)
Charge d'intérêts	<b>(402)</b>	(294)	<b>(796)</b>	(560)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<b>13</b>	29	<b>46</b>	48
(Perte) profit de change et sur les instruments financiers	<b>153</b>	(12)	<b>295</b>	(49)
Charge d'amortissement	<b>(458)</b>	(389)	<b>(887)</b>	(790)
Divers	<b>78</b>	(7)	<b>28</b>	(54)
Recouvrement (charge) d'impôt				
Exigible	<b>(37)</b>	(31)	<b>(80)</b>	(73)
Différé	<b>18</b>	(31)	<b>37</b>	(5)
Résultat net	<b>151 \$</b>	122 \$	<b>328 \$</b>	155 \$
Résultat net attribuable aux actions privilégiées, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales en exploitation	<b>(190) \$</b>	(121) \$	<b>(399) \$</b>	(232) \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	<b>(39)</b>	1	<b>(71)</b>	(77)
Perte de base et diluée par part de société en commandite	<b>(0,10) \$</b>	(0,03) \$	<b>(0,20) \$</b>	(0,19) \$

**Brookfield Renewable Partners L.P.**  
**Tableaux consolidés des flux de trésorerie**

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>Activités d'exploitation</b>				
Résultat net	151 \$	122 \$	328 \$	155 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :				
Charge d'amortissement	458	389	887	790
Perte latente (profit latent) de change et sur les instruments financiers	(144)	56	(274)	106
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(13)	(29)	(46)	(48)
(Charge) recouvrement d'impôt différé	(18)	31	(37)	5
Autres éléments sans effet de trésorerie	(15)	12	22	12
	<b>419</b>	<b>581</b>	<b>880</b>	<b>1 020</b>
Variation nette des soldes du fonds de roulement et autres <sup>11</sup>	<b>(37)</b>	<b>(143)</b>	<b>165</b>	<b>(279)</b>
	<b>382</b>	<b>438</b>	<b>1 045</b>	<b>741</b>
<b>Activités de financement</b>				
Emprunts nets de la société mère	—	—	293	—
Emprunts sans recours, papier commercial et emprunts auprès de parties liées, montant net	(794)	1 081	(1 056)	2 355
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, montant net	587	168	1 581	274
Émission de titres de capitaux propres, montant net, et frais connexes	630	(88)	630	(137)
Distributions versées :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(307)	(666)	(449)	(857)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	(246)	(228)	(489)	(458)
	<b>(130)</b>	<b>267</b>	<b>510</b>	<b>1 177</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	(6)	1	(87)	(779)
Investissement dans les immobilisations corporelles	(484)	(449)	(1 056)	(901)
Cession (acquisition) d'entreprises associées et d'autres titres, montant net	321	(98)	(218)	(59)
Liquidités soumises à restrictions et autres	(31)	10	(15)	—
	<b>(200)</b>	<b>(536)</b>	<b>(1 376)</b>	<b>(1 739)</b>
Profit (perte) de change sur la trésorerie	16	(19)	30	(20)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Diminution (augmentation)	68	150	209	159
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	(6)	(1)	(5)	—
Solde au début de la période	1 140	910	998	900
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 202 \$</b>	<b>1 059 \$</b>	<b>1 202 \$</b>	<b>1 059 \$</b>

## RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Hydroélectricité</b>										
Amérique du Nord	<b>3 028</b>	3 478	<b>3 569</b>	3 569	<b>274 \$</b>	297 \$	<b>181 \$</b>	204 \$	<b>114 \$</b>	155 \$
Brésil	<b>1 062</b>	938	<b>1 020</b>	1 017	<b>58</b>	45	<b>42</b>	34	<b>36</b>	24
Colombie	<b>904</b>	1 125	<b>907</b>	949	<b>66</b>	67	<b>47</b>	45	<b>21</b>	26
	<b>4 994</b>	5 541	<b>5 496</b>	5 535	<b>398</b>	409	<b>270</b>	283	<b>171</b>	205
<b>Énergie éolienne</b>										
Amérique du Nord	<b>921</b>	1 055	<b>1 148</b>	1 163	<b>73</b>	85	<b>84</b>	54	<b>68</b>	38
Europe	<b>173</b>	210	<b>204</b>	215	<b>35</b>	32	<b>32</b>	33	<b>27</b>	28
Brésil	<b>149</b>	126	<b>181</b>	167	<b>9</b>	7	<b>7</b>	6	<b>5</b>	4
Asie	<b>198</b>	154	<b>240</b>	139	<b>13</b>	10	<b>10</b>	9	<b>7</b>	6
	<b>1 441</b>	1 545	<b>1 773</b>	1 684	<b>130</b>	134	<b>133</b>	102	<b>107</b>	76
<b>Énergie solaire destinée aux réseaux publics</b>	<b>661</b>	541	<b>843</b>	663	<b>110</b>	112	<b>107</b>	104	<b>77</b>	74
<b>Énergie décentralisée et solutions durables<sup>12</sup></b>	<b>447</b>	351	<b>291</b>	270	<b>81</b>	68	<b>63</b>	47	<b>54</b>	38
<b>Siège social</b>	<b>—</b>	—	<b>—</b>	—	<b>—</b>	—	<b>13</b>	11	<b>(97)</b>	(99)
<b>Total</b>	<b>7 543</b>	7 978	<b>8 403</b>	8 152	<b>719 \$</b>	723 \$	<b>586 \$</b>	547 \$	<b>312 \$</b>	294 \$

## RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>Hydroélectricité</b>										
Amérique du Nord	6 604	6 622	6 806	6 806	609 \$	533 \$	411 \$	345 \$	272 \$	249 \$
Brésil	2 269	2 019	2 028	2 005	119	93	87	87	74	69
Colombie	1 914	2 097	1 760	1 814	132	140	95	98	44	61
	<b>10 787</b>	<b>10 738</b>	<b>10 594</b>	<b>10 625</b>	<b>860</b>	<b>766</b>	<b>593</b>	<b>530</b>	<b>390</b>	<b>379</b>
<b>Énergie éolienne</b>										
Amérique du Nord	2 051	2 202	2 527	2 356	158	171	145	114	111	82
Europe	426	454	481	492	75	83	64	79	53	69
Brésil	282	227	314	293	17	13	13	10	10	7
Asie	373	288	463	272	23	19	19	16	12	10
	<b>3 132</b>	<b>3 171</b>	<b>3 785</b>	<b>3 413</b>	<b>273</b>	<b>286</b>	<b>241</b>	<b>219</b>	<b>186</b>	<b>168</b>
<b>Énergie solaire destinée aux réseaux publics</b>	<b>1 147</b>	<b>895</b>	<b>1 414</b>	<b>1 086</b>	<b>198</b>	<b>193</b>	<b>176</b>	<b>194</b>	<b>117</b>	<b>138</b>
<b>Énergie décentralisée et solutions durables<sup>13</sup></b>	<b>717</b>	<b>599</b>	<b>484</b>	<b>442</b>	<b>160</b>	<b>127</b>	<b>119</b>	<b>95</b>	<b>97</b>	<b>75</b>
<b>Siège social</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>(203)</b>	<b>(223)</b>
<b>Total</b>	<b>15 783</b>	<b>15 403</b>	<b>16 277</b>	<b>15 566</b>	<b>1 491 \$</b>	<b>1 372 \$</b>	<b>1 145 \$</b>	<b>1 046 \$</b>	<b>587 \$</b>	<b>537 \$</b>

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2023 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts					Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	
Résultat net	93 \$	59 \$	39 \$	45 \$	(85)\$	151 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :						
Charge d'amortissement	163	175	84	35	1	458
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(26)	9	6	(8)	1	(18)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(6)	(75)	(28)	(41)	(3)	(153)
Divers <sup>14</sup>	(7)	14	(11)	21	—	17
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	55	55
Charge d'intérêts	193	81	67	36	25	402
Charge d'impôt exigible	25	6	6	—	—	37
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>15</sup>	(165)	(136)	(56)	(25)	19	(363)
BAIIA ajusté	270 \$	133 \$	107 \$	63 \$	13 \$	586 \$

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2022 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts					Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	
Résultat net	132 \$	13 \$	1 \$	25 \$	(49)\$	122 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :						
Charge d'amortissement	154	134	68	31	2	389
Charge (recouvrement) d'impôt différé	21	21	4	3	(18)	31
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	25	(20)	10	(2)	(1)	12
Divers <sup>14</sup>	(3)	9	33	—	(3)	36
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	65	65
Charge d'intérêts	144	60	46	19	25	294
Charge d'impôt exigible	27	2	2	—	—	31
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>15</sup>	(217)	(117)	(60)	(29)	(10)	(433)
BAIIA ajusté	283 \$	102 \$	104 \$	47 \$	11 \$	547 \$

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2023 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts					Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	
Résultat net	331 \$	105 \$	(7)\$	79 \$	(180)\$	328 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :						
Charge d'amortissement	317	330	167	72	1	887
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(1)	10	5	(22)	(29)	(37)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(100)	(115)	(26)	(50)	(4)	(295)
Divers <sup>14</sup>	18	19	1	24	25	87
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	112	112
Charge d'intérêts	376	148	133	64	75	796
Charge d'impôt exigible	59	10	11	—	—	80
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>15</sup>	(407)	(266)	(108)	(48)	16	(813)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>593 \$</b>	<b>241 \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>119 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>1 145 \$</b>

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net avec le BAIIA ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2022 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts					Total
	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	
Résultat net	218 \$	(1)\$	9 \$	62 \$	(133)\$	155 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :						
Charge d'amortissement	311	282	134	61	2	790
Charge (recouvrement) d'impôt différé	15	32	(7)	—	(35)	5
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	85	(24)	17	(9)	(20)	49
Divers <sup>14</sup>	5	32	54	7	14	112
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	141	141
Charge d'intérêts	268	122	86	35	49	560
Charge d'impôt exigible	64	6	3	—	—	73
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>15</sup>	(436)	(230)	(102)	(61)	(10)	(839)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>530 \$</b>	<b>219 \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>95 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>1 046 \$</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>Résultat net</b>	<b>151 \$</b>	122 \$	<b>328 \$</b>	155 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :				
Charge d'amortissement	<b>458</b>	389	<b>887</b>	790
Recouvrement d'impôt différé	<b>(18)</b>	31	<b>(37)</b>	5
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	<b>(153)</b>	12	<b>(295)</b>	49
Divers <sup>16</sup>	<b>17</b>	36	<b>87</b>	112
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>17</sup>	<b>(143)</b>	(296)	<b>(383)</b>	(574)
<b>Fonds provenant des activités</b>	<b>312 \$</b>	294 \$	<b>587 \$</b>	537 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>Résultat net par part de société en commandite<sup>1</sup></b>	<b>(0,10) \$</b>	(0,03) \$	<b>(0,20) \$</b>	(0,19) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :				
Charge d'amortissement	<b>0,38</b>	0,36	<b>0,75</b>	0,74
Recouvrement d'impôt différé et autres	<b>0,25</b>	0,11	<b>0,47</b>	0,22
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	<b>(0,05)</b>	0,02	<b>(0,11)</b>	0,06
<b>Fonds provenant des activités par part<sup>3</sup></b>	<b>0,48 \$</b>	0,46 \$	<b>0,91 \$</b>	0,83 \$

# Communiqué de presse

## BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE

*Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.*

Le conseil d'administration de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC » ou notre « société ») (NYSE, TSX : BEPC) a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,3375 \$ par action à droit de vote subalterne échangeable de catégorie A de BEPC (une « action »), qui sera versé le 29 septembre 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 août 2023. Le montant par action et les dates d'inscription et de versement de ce dividende sont identiques à ceux de la distribution trimestrielle annoncés aujourd'hui par BEP sur ses propres parts de société en commandite.

Les actions échangeables de BEPC sont structurées de sorte qu'elles sont économiquement équivalentes aux parts de société en commandite sans droit de vote de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP » ou la « société en commandite ») (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN). Nous sommes d'avis que l'équivalence économique est réalisée au moyen de dividendes et de distributions identiques sur les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite de BEP et du fait que chaque action échangeable de BEPC est échangeable au gré du porteur, en tout temps, contre une part de société en commandite de BEP. Étant donné l'équivalence économique, nous nous attendons à ce que le cours des actions soit grandement influencé par le cours du marché des parts de société en commandite de BEP et par le rendement combiné global de nos activités et de celles de BEP. En plus d'étudier attentivement les informations financières déclarées dans le présent communiqué de presse, les actionnaires devraient évaluer attentivement les documents d'information continue de BEP, qui sont accessibles en ligne dans EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

<i>En millions \$ US (sauf les montants par part ou indication contraire), non audité</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>Informations financières choisies</b>				
Perte nette attribuable à la société en commandite	<b>291 \$</b>	1 046 \$	<b>(774) \$</b>	70 \$
Fonds provenant des activités <sup>2</sup>	<b>195</b>	181	<b>397</b>	334

BEPC a enregistré des fonds provenant des activités de 195 millions \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 181 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, de la réévaluation des actions échangeables de BEPC et des actions de catégorie B et d'autres éléments sans effet de trésorerie, notre perte nette attribuable à la société en commandite pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est établie à 291 millions \$.

**Brookfield Renewable Corporation**  
**États consolidés de la situation financière**

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Aux	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	595 \$	642 \$
Créances clients et autres actifs financiers <sup>5</sup>	2 584	2 567
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	561	451
Immobilisations corporelles à la juste valeur	39 241	37 828
Goodwill, actifs d'impôt différé et autres actifs <sup>6</sup>	1 225	1 800
<b>Total de l'actif</b>	<b>44 206 \$</b>	<b>43 288 \$</b>
<b>Passif</b>		
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement <sup>8</sup>	13 770 \$	13 715 \$
Dettes fournisseurs et autres passifs <sup>9</sup>	3 001	3 122
Passifs d'impôt différé	5 643	5 263
Actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC	5 298	4 364
<b>Capitaux propres</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10 821 \$	10 680 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	289	271
La société en commandite	5 384	5 873
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>44 206 \$</b>	<b>43 288 \$</b>

**Brookfield Renewable Corporation**  
**Comptes consolidés de résultat**

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Produits	<b>901 \$</b>	997 \$	<b>1 967 \$</b>	1 926 \$
Autres produits	<b>39</b>	6	<b>52</b>	70
Coûts d'exploitation directs <sup>10</sup>	<b>(308)</b>	(296)	<b>(612)</b>	(587)
Coûts de service de gestion	<b>(32)</b>	(43)	<b>(68)</b>	(95)
Charge d'intérêts	<b>(315)</b>	(255)	<b>(621)</b>	(483)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<b>(3)</b>	1	—	(1)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	<b>(9)</b>	3	<b>101</b>	(30)
Charge d'amortissement	<b>(327)</b>	(286)	<b>(633)</b>	(582)
Divers	<b>52</b>	—	<b>18</b>	(26)
Réévaluation des actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC	<b>380</b>	1 080	<b>(683)</b>	171
(Charge) recouvrement d'impôt				
Exigible	<b>(34)</b>	(29)	<b>(72)</b>	(67)
Différé	<b>16</b>	(41)	<b>(9)</b>	(41)
<b>Résultat net</b>	<b>360 \$</b>	1 137 \$	<b>(560)\$</b>	255 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Participations ne donnant pas le contrôle :				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	<b>68 \$</b>	90 \$	<b>211 \$</b>	180 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	<b>1</b>	1	<b>3</b>	5
La société en commandite	<b>291</b>	1 046	<b>(774)</b>	70
	<b>360 \$</b>	1 137 \$	<b>(560)\$</b>	255 \$

**Brookfield Renewable Corporation**  
**Tableaux consolidés des flux de trésorerie**

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>Activités d'exploitation</b>				
Résultat net	360 \$	1 137 \$	(560) \$	255 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :				
Charge d'amortissement	327	286	633	582
Perte latente (profit latent) de change et sur les instruments financiers	16	29	(92)	84
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	(1)	—	1
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(16)	41	9	41
Autres éléments sans effet de trésorerie	5	7	29	(5)
Réévaluation des actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC	(380)	(1 080)	683	(171)
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence				
	315	419	702	787
Variation nette des soldes de fonds de roulement et autres <sup>11</sup>	(62)	(96)	142	(212)
	<b>253</b>	<b>323</b>	<b>844</b>	<b>575</b>
<b>Activités de financement</b>				
Emprunts sans recours et emprunts auprès de parties liées, montant net	(345)	475	(626)	665
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net	51	135	103	196
Émission de parts échangeables, montant net	251	—	251	—
Distributions versées et remboursement de capital :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(188)	(642)	(321)	(807)
À la société en commandite	—	—	—	—
	(231)	(32)	(593)	54
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	—	—	(81)	—
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(3)	—	(3)	—
Investissement dans les immobilisations corporelles	(158)	(246)	(320)	(414)
Cession de filiales, d'entreprises associées et d'autres titres, montant net	103	88	106	88
Liquidités soumises à restrictions et autres	(37)	(19)	(24)	(21)
	(95)	(177)	(322)	(347)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	14	(18)	27	(17)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Augmentation (diminution)	(59)	96	(44)	265
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	(3)	—	(3)	—
Solde au début de la période	657	694	642	525
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>595 \$</b>	<b>790 \$</b>	<b>595 \$</b>	<b>790 \$</b>

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et des fonds provenant des activités :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Perte nette	<b>360 \$</b>	1 137 \$	<b>(560) \$</b>	255 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :				
Charge d'amortissement	<b>327</b>	286	<b>633</b>	582
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	<b>9</b>	(3)	<b>(101)</b>	30
Charge (recouvrement) d'impôt différé	<b>(16)</b>	41	<b>9</b>	41
Divers <sup>18</sup>	<b>34</b>	35	<b>78</b>	85
Dividendes versés sur les actions échangeables de BEPC <sup>19</sup>	<b>61</b>	55	<b>119</b>	110
Réévaluation des actions échangeables et actions de catégorie B de BEPC	<b>(380)</b>	(1 080)	<b>683</b>	(171)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>20</sup>	<b>(200)</b>	(290)	<b>(464)</b>	(598)
<b>Fonds provenant des activités</b>	<b>195 \$</b>	181 \$	<b>397 \$</b>	334 \$

## **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934 dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille (y compris notre capacité à renégocier les contrats visant certains de nos actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux en matière de décarbonation, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans le présent communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.*

*Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.*

*Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu du présent communiqué. Le présent communiqué est publié à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.*

### **Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS**

*Le présent communiqué comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et qui peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Exercices clos les 31 décembre » incluse ailleurs dans le présent communiqué ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport annuel audité du quatrième trimestre de 2022.*

*Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.*

## Notes

- 1) Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à respectivement 277,6 millions et 276,5 millions (respectivement 275,2 millions et 275,1 millions en 2022).
- 2) Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».
- 3) Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à respectivement 649,6 millions et 647,8 millions (respectivement 645,9 millions et 645,8 millions en 2022), ce qui comprend les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Le nombre réel de parts en circulation au 30 juin 2023 s'élevait à 667,0 millions (645,9 millions en 2022).
- 4) Les fonds provenant des activités normalisés tiennent compte de la production moyenne à long terme de tous les secteurs et utilisent les taux de change de 2022. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, la variation de la production moyenne à long terme s'est élevée à respectivement 66 millions \$ et 0 million \$ (respectivement 11 millions \$ et 0 million \$ en 2022), et la variation de change s'est élevée à respectivement 1 million \$ et 11 millions \$.
- 5) Le solde comprend les liquidités soumises à restrictions, les créances clients et autres actifs courants, les actifs liés à des instruments financiers et les montants à recevoir de parties liées.
- 6) Le solde comprend le goodwill, les actifs d'impôt différé, les actifs détenus en vue de la vente, les immobilisations incorporelles et les autres actifs non courants.
- 7) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts de la société mère.
- 8) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts sans recours présentées dans les états consolidés de la situation financière.
- 9) Le solde comprend les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les passifs liés à des instruments financiers, les montants à payer à des parties liées, les provisions, les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente et les autres passifs non courants.
- 10) Les coûts d'exploitation directs ne tiennent pas compte de la charge d'amortissement présentée ci-après.
- 11) Le solde comprend la variation du fonds de roulement, les dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et la variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.
- 12) La production réelle comprend 172 GWh (98 GWh en 2022) provenant des centrales qui ne présentent pas de production moyenne à long terme correspondante.
- 13) La production réelle comprend 293 GWh (203 GWh en 2022) provenant des centrales qui ne présentent pas de production moyenne à long terme correspondante.
- 14) Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.
- 15) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

- <sup>16)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.
- <sup>17)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.
- <sup>18)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités de la société. Le solde du poste Divers comprend les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la société dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.
- <sup>19)</sup> Le solde est comptabilisé à titre de charge d'intérêts dans les comptes consolidés de résultat.
- <sup>20)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société.
- <sup>21)</sup> Toutes les occurrences des termes « capital » ou « capitaux » se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu du financement de la dette.
- <sup>22)</sup> Les liquidités disponibles de plus de 4,5 milliards \$ figurent à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion figurant dans le rapport intermédiaire pour le deuxième trimestre de 2023.
- <sup>23)</sup> Les rendements cibles de 12 % à 15 % sont calculés comme étant le rendement annualisé du capital investi.